61e assemblée annuelle

19 au 21 novembre 2025

# DEBOUT

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

SYNDICAT des métallos

DEBOUT

# TABLE DES MATIÈRES

Conventions collectives . . . . . 2
Requêtes en accréditation . . . . . 5
Fonds de grève. . . . . 6
Service de la recherche. . . . . 8
Comité des avantages sociaux Métallos . . . . . 9
Service de l'éducation . . . . . 12
Service du recrutement . . . . . 18
Service des communications . . . . . 19
Communiqués de presse. . . . . 21
Service de la solidarité internationale, de la mobilisation et de l'action politique . . . . . 24
Service de la santé et de la sécurité . . . . . 26
Service de l'environnement et de l'évaluation des emplois . . . . . 27
Service du soutien aux travailleur.euse.s migrant.e.s . . . . . 29

# CONVENTIONS COLLECTIVES

SIGNÉES ENTRE LE 1ER SEPTEMBRE 2024 ET LE 31 AOÛT 2025

| SL / UNITÉ | EMPLOYEUR | DATE DE SIGNATURE |
|---|---|---|
| 08922-261 | SÉCURITÉ SIROIS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC. | 2024-09-18 |
| 09224-02 | SITEC AMÉRIQUE DU NORD INC. | 2024-09-06 |
| 06586-03 | AIR LIQUIDE CANADA INC. | 2024-09-20 |
| 15403-04 | LAFARGE CANADA INC. | 2024-09-25 |
| 08896-** | TERMACO LTÉE | 2024-09-27 |
| 09414-85 | TEXONIC INC. | 2024-10-03 |
| 09414-24 | TERMINAL & CÂBLE TC INC. | 2024-10-23 |
| 15403-** | LAFARGE CANADA INC. (LAFARGE GROUPE GRANULATS, BÉTON & ASPHALTE) | 2024-10-25 |
| 02008-62 | TRANSPORT HERVÉ LEMIEUX (1975) INC. | 2024-10-30 |
| 09414-109 | EMBALLAGE PERFORMANT INC. | 2024-11-12 |
| 09400-75 | INNVEST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST COMFORT INN ANCIENNE LORETTE | 2024-11-14 |
| 07531-25 | LEPITRE GRANITE LTÉE | 2024-11-19 |
| 09595-** | STELPRO DESIGN INC. | 2024-11-29 |
| 09414-105 | SOLENO INC. | 2024-12-02 |
| 15377-14 | SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 7625 | 2024-12-04 |
| 09414-19 | LE MATÉRIEL INDUSTRIEL LTÉE | 2024-12-11 |
| 09414-29 | GERDAU AMERISTEEL CORPORATION | 2024-12-12 |
| 06750-** | SCHNEIDER ELECTRIC CANADA INC. | 2024-12-16 |
| 09414-120 | GESTION D'ACTIFS GLADU INC. | 2025-01-13 |
| 09414-84 | GESTION D'ACTIFS GLADU INC. (USINE) | 2025-01-13 |
| 02008-07 | GROUPE CANAM INC. | 2025-01-28 |
| 02008-10 | MANAC INC. | 2025-02-20 |
| 07531-** | TECHNOLOGIES DE FIBRES AIKAWA INC. | 2025-02-21 |
| 09414-54 | TRANSFORMATEURS DELTA INC. | 2025-02-27 |
| 00483M-01 | DÉRY AUTOMOBILE | 2025-03-11 |
| 09414-35 | TERMINAL & CÂBLE TC INC. | 2025-03-18 |
| 09414-44 | ALIMENTS NORTERA INC. | 2025-03-28 |
| 15403-01 | LAFARGE CANADA INC. | 2025-04-16 |
| 07885-18 | BÉTON CENTRAL ENR. (BÉTON PROVINCIAL) | 2025-05-12 |
| 09414-156 | FALCO TECHNOLOGIES INC. | 2025-05-13 |
| 07625-G3 | LE CLUB DE GOLF DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC. | 2025-05-15 |
| 09414-75 | GALVANO DIVISION D'IFASTGROUPE LP UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HEICO | 2025-05-20 |
| 09400-48 | 9371-7098 QUÉBEC INC. FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM DE DELTA QUÉBEC | 2025-05-21 |
| 07531-23 | NOURYON PÂTE ET PERFORMANCE CANADA INC. | 2025-05-22 |
| 09414-25 | EMBALLAGES POLIPLASTIC INC. | 2025-05-23 |
| 09414-166 | TRANSPORT BRS INC. | 2025-05-28 |
| 00339M-** | BÉTON PRÉFABRIQUÉ DU RICHELIEU INC. | 2025-06-03 |
| 09065-** | ABB ÉLECTRIFICATION CANADA SRI | 2025-06-10 |
| 09400-105 | 2974266 CANADA INC. WELCOMINNS | 2025-06-12 |
| 09400-19 | 2974266 CANADA INC. WELCOMINNS BOUCHERVILLE ENT | 2025-06-12 |
| 09400-86 | 2974266 CANADA INC. WELCOMINNS | 2025-06-12 |
| 09414-113 | TRANSFORMATEURS PIONEER LTÉE | 2025-06-27 |
| 06818-** | SIVACO QUÉBEC GROUPE DE TRÉFILERIES SIVACO 2004 UNE COMPAGNIE DE HEICO | 2025-07-11 |
| 02423-** | NOVA TUBE INC. DIVISION DE 4513584 CANADA INC. | 2025-07-23 |
| 09414-147 | LES CARTONS NORTHRICH INC. | 2025-08-05 |
| 15403-06 | AMRIZE CANADA INC. | 2025-08-18 |

| SL / UNITÉ | EMPLOYEUR | DATE DE SIGNATURE |
|---|---|---|
| 06254-** | SOCIÉTÉ FERROVIAIRE ET PORTUAIRE DE POINTE-NOIRE S.E.C. | 2024-09-03 |
| 01976B-36 | CVAC ANALYTECH GESTION TECHNIQUE INC. | 2024-09-05 |
| 02008-05 | MITCHELL AEROSPACE INC. | 2024-10-05 |
| 07625-25 | METALWARE CORPORATION | 2024-10-07 |
| 02008-06 | ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION LIBERTÉ INC. | 2024-10-09 |
| 06394-** | AIR LIQUIDE CANADA INC. | 2024-10-18 |
| 07625-142 | BRENNTAG CANADA INC. | 2024-11-06 |
| 08922-255 | KING SÉCURITÉ INC. | 2024-11-07 |
| 08922-257 | SÉCURITÉ SIROIS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC. | 2024-11-13 |
| 08922-259 | SÉCURITÉ SIROIS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC. | 2024-11-13 |
| 08922-260 | SÉCURITÉ SIROIS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC. | 2024-11-13 |
| 01976B-19 | NORDIA INC. | 2024-12-17 |
| 07625-D2 | KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC. | 2025-03-27 |
| 08922-153 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. (LES COURTS TURCOT & STATION JR MARCOTTE et INST. A-F) | 2025-04-01 |
| 08922-166 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. (LE CORBUSIER) | 2025-04-01 |
| 08922-172 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LAVAL | 2025-04-01 |
| 08922-176 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-180 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-184 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-186 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-187 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-200 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-204 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-205 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-240 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-242 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-244 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-245 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-248 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 08922-253 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. AGENTS CENTRE POINTE DE L'ÎLE | 2025-04-01 |
| 08922-254 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 2025-04-01 |
| 07625-132 | AQUA DATA INC. | 2025-05-20 |
| 08922-262 | SERVICES DE SÉCURITÉ SPÉCIALISÉE S3K9 INC. | 2025-06-12 |
| 08922-258 | ECS CANADA | 2025-06-18 |
| 07625-153 | BRENNTAG CANADA INC. | 2025-08-05 |
| 07625-CH | LES INDUSTRIES DOMINION INC. DOMINION NEON INC. | 2025-08-20 |
| 15403-03 | LAFARGE CANADA INC. | 2024-09-25 |
| 09400-03 | HÔTEL MCMILLAN 555 INC. OPÉRÉE SOUS LE NOM DE<br>LE SHERATON MONTRÉAL AÉROPORT HÔTEL / SHERATON MONTREAL AIRPORT HOTEL | 2024-10-01 |
| 09238-** | GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES CANADA INC. | 2024-10-15 |
| 09238-01 | GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES CANADA INC. | 2024-10-15 |
| 09238-02 | GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES CANADA INC. | 2024-10-15 |
| 07625-AK | PLASTIQUES ANCHOR LTÉE | 2024-10-16 |
| 07625-112 | BESSER PRONEQ INC. | 2024-11-25 |
| 04796-14 | ACIER LEROUX, UNE DIVISION DE MÉTAUX RUSSEL INC. | 2024-12-11 |
| 06565-01 | LES TEXTILES MERCEDES LTÉE | 2025-02-06 |
| 09291-09 | CAMIONS ROUANDA INC. | 2025-02-20 |
| 09400-125 | CLUB DE GOLF LE BLAINVILLIER INC. | 2025-02-26 |
| 02008-38 | GARIER INC. | 2025-03-05 |
| 02008-57 | LES INDUSTRIES J. HAMELIN | 2025-03-10 |
| 00930L-** | SOUCY BARON INC. | 2025-03-11 |

| SL / UNITÉ | EMPLOYEUR | DATE DE SIGNATURE |
|---|---|---|
| 02008-45 | BROWNSBURG ELECTRONIK INC. | 2025-03-26 |
| 02008-20 | VERRE SÉLECT INC. | 2025-04-11 |
| 07785-01 | HYDRO EXTRUSION CANADA INC. | 2025-04-16 |
| 04796-16 | NYRSTAR LANGLOIS (BREAKWATER RESOURCES LTD) | 2025-05-05 |
| 02008-78 | GROUPE INTERMAT INC. | 2025-05-09 |
| 02008-61 | NOVATECH CANADA INC. | 2025-05-22 |
| 04796-35 | MRC DE LA VALLÉE DE L'OR | 2025-05-26 |
| 07625-157 | BOULANGERIE AUGER 1991 INC. | 2025-06-09 |
| 08456-** | PRODUITS DE MÉTAL VULCAIN INC. | 2025-06-12 |
| 09291-04 | VILLE DE ROUYN-NORANDA | 2025-06-25 |
| 09449-01 | KIEWIT-NUVUMIUT SOCIÉTÉ EN COPARTICIPATION | 2025-06-25 |
| 07625-17 | MECACHROME CANADA INC. | 2025-07-02 |
| 09291-02 | C.P.E. AU JARDIN DE PIERROT | 2025-07-02 |
| 09599-90 | SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC | 2025-07-31 |
| 09599-21 | PAVAGE U.C.P. | 2024-10-03 |
| 09153-22 | ROTOBEC INC. | 2024-10-15 |
| 09005-01 | LES ENTREPRISES MONT-STERLING INC. | 2024-10-30 |
| 09005-02 | LES PAVAGES DES MONTS INC. | 2024-10-30 |
| 07287-24 | PLANCHERS MISTRAL INC. | 2024-12-16 |
| 09599-63 | COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC. COGEMA | 2025-02-05 |
| 09400-63 | 9364-6578 QUÉBEC INC. | 2025-02-20 |
| 09383-** | LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION OLDCASTLE CANADA INC. | 2025-03-04 |
| 09599-09 | PHIL LAROCHELLE ÉQUIPEMENT INC. | 2025-03-17 |
| 09611-** | INDUSTRIES CANATAL INC. | 2025-03-26 |
| 09599-93 | EPC CANADA | 2025-04-15 |
| 09599-49 | RELAIS NORDIK INC. OFFICIERS ET OFFICIERS-MÉCANICIENS DU NAVIRE N/M NORDIK EXPRESS | 2025-04-28 |
| 09450-** | OUELLET CANADA INC. | 2025-04-30 |
| 07287-05 | CLUB SAGUENAY D'ARVIDA INC. | 2025-05-12 |
| 09366-** | ARBEC, USINE L'ASCENSION INC. | 2025-05-31 |
| 09003-** | LES INDUSTRIES BRP MEGATECH INC. | 2025-06-12 |
| 09599-39 | SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC BREVETÉS | 2025-06-27 |
| 07287-30 | COMPAGNIE 3M CANADA – 3M CANADA COMPANY | 2025-07-08 |
| 09599-42 | SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC TRAVERSE L'ISLE-AUX-GRUES–MONTMAGNY | 2025-07-31 |
| 09599-75 | SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC NON BREVETÉS | 2025-07-31 |

# REQUÊTES EN ACCRÉDITATION

DÉPOSÉES ET ACCORDÉES ENTRE LE 1ER SEPTEMBRE 2024 ET LE 31 AOÛT 2025

| SL | EMPLOYEUR | NOMBRE DE MEMBRES | ACCRÉDITATION |
|---|---|---|---|
| 8922 | TRIMAX SÉCURITÉ INC. | 629 | 2024-12-19 |
| 8922 | SERVICES DE SÉCURITÉ SPÉCIALISÉE INC. | 7 | 2025-02-06 |
| 8664 | ARCELORMITTAL | 19 | 2025-01-23 |
| 9414 | MÉTAL SIGMA INC. | 55 | 2025-02-24 |
| 9005 | SIGNALISATION DEUX RIVES INC. | 58 | 2025-01-23 |
| TOTAL DE MEMBRES ACCRÉDITÉ.E.S | | 1459 | |

# SERVICE DE LA RECHERCHE

Le Service de la recherche soutient les permanent.e.s dans leur travail quotidien. Il collige et analyse des renseignements provenant de différentes sources telles que l'Internet, des études publiées par différents organismes, des états financiers d'entreprises, des évaluations actuarielles de régimes de retraite, etc. Le Service intervient aussi en matière d'avantages sociaux (régimes de retraite, assurance collective et autres) et d'évaluation du monétaire dans le cadre de négociations ou de dossiers précis ayant trait à des enjeux syndicaux ou à certains secteurs de l'économie.

## Négociations

Le Service a soutenu différents comités de négociation, dont ceux des SL et des groupes suivants : SL 9599 à la Société des traversiers du Québec (STQ) et à l'entreprise Cepsa, SL 2008 chez Machinerie Laurin, les 5 sections locales d'ArcelorMittal sur la Côte-Nord (SL 5778, SL 6869, SL 7401, SL 8664 et SL 9706), SL 7625 chez Fordia, et finalement, SL 9153 pour les employé.e.s de bureau chez Manac.

## Retraite et assurance collective (avantages sociaux)

En plus de répondre aux demandes d'information provenant de permanent.e.s, de dirigeant.e.s, de membres et de retraité.e.s en lien avec la retraite et l'assurance collective, le responsable du Service de la recherche fait partie du comité retraite et assurances collectives de la FTQ ainsi que du comité de retraite du régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ).

Notons que le RRFS-FTQ, qui est un régime de retraite à prestations déterminées (PD), connaît un succès remarquable. C'est un régime qui ne cesse de progresser et qui compte, au 31 mai 2025, plus de 19 990 participant.e.s (dont plus de 3900 métallos) ainsi qu'un actif de plus de 700 millions de dollars. Le responsable du Service de la recherche est disponible pour faire une présentation au sujet du régime à des comités de négociation ou lors d'assemblées générales des membres.

En outre, le Service a assisté à des rencontres et assemblées afin de présenter de l'information sur les avantages sociaux. Il a aussi fourni cette information aux sections locales.

De plus, il a conseillé d'ex-membres ou leur succession en ce qui a trait à leurs droits dans un régime de retraite ou d'assurance négocié avec leur employeur de l'époque.

## CASOM

Le Service de la recherche a coordonné les activités du Comité des avantages sociaux Métallos (CASOM) depuis la dernière assemblée annuelle. Le rapport du CASOM figure dans le présent document.

## Mandats ponctuels

En plus des mandats habituels du Service de la recherche, certains mandats supplémentaires ponctuels ont été assignés au responsable. Parmi ces mandats, notons l'implication dans le comité de suivi des impacts des tarifs sur l'aluminium et le comité consultatif sur le secteur de l'aluminium, ainsi que le soutien à la direction lors de la modification au règlement intérieur du fonds de grève du D5.

De plus, le Service de la recherche est impliqué auprès du comité sur l'intelligence artificielle, pour lequel un sondage auprès des membres a été préparé en collaboration avec des chercheur.euse.s de HEC et envoyé aux sections locales à la fin de l'été.

Il participe aux travaux du comité de coordination du collectif Échec aux paradis fiscaux.

Finalement, le responsable a apporté son appui au Service de l'éducation afin de donner certaines formations de façon sporadique.

## En conclusion

Le Syndicat des Métallos est le plus grand syndicat du secteur privé au Québec, et la recherche fait partie des nombreux services mis à la disposition des sections locales par l'entremise de vos permanent.e.s. N'hésitez pas à y avoir recours, car cela peut constituer un atout important non seulement en période de négociation, mais également lors du traitement de dossiers complexes.

Nous terminerons ce bref rapport en prenant le temps de remercier toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin aux activités du Service de la recherche. Nous profitons aussi de cette occasion pour remercier tout spécialement les membres du CASOM ainsi que tou.te.s les dirigeant.e.s des sections locales métallos du Québec. C'est vous qui faites du Syndicat des Métallos une grande organisation.

En terminant, je vous souhaite une excellente 61e assemblée annuelle !

*Roch Drapeau*

# COMITÉ DES AVANTAGES SOCIAUX MÉTALLOS

## Les fonctions du CASOM

Le but du CASOM est d'être en action constante afin de s'assurer que les membres du Syndicat des Métallos peuvent bénéficier des meilleurs avantages sociaux, qu'il s'agisse de l'assurance collective ou des solutions d'épargne pour la retraite.

Il voit à la promotion et à la supervision du regroupement d'assurance collective du Syndicat des Métallos. Il voit également à la promotion, au développement et à la supervision des Fonds Métallos, et déploie tous les efforts nécessaires afin de veiller aux intérêts des membres en toute transparence.

Le comité s'est réuni à quatre reprises depuis la dernière assemblée annuelle, soit en présentiel et en hybride.

## Les membres du CASOM pour l'année 2024-2025

### MEMBRES DE LA DIRECTION DES MÉTALLOS

Le directeur des Métallos Nicolas Lapierre et son adjoint Michel Courcy sont membres d'office du comité.

### MEMBRE NOMMÉ PAR LA DIRECTION DES MÉTALLOS

Roch Drapeau du Service de la recherche.

### MEMBRES ÉLU.E.S PAR LES SECTIONS LOCALES (SL) PARTICIPANTES DU CASOM

Laura Lee Vigneault (SL 9291), Steve Mador (SL 2008), Éric Filion (SL 9153), Sébastien Rail (SL 9291), Jean-René Dumas (SL 9400), Dave Brodeur et Manon Giard (SL 9414), Yves Vallée (SL 7625), Roger Perron (SL 9599), Patrick Filion (SL 6887), Sylvain Amyot (SL 9700), Elyes Chaouch (SL 9400) et David Poirier (SL 5778).

### EXÉCUTIF DU CASOM

L'exécutif est composé de Dave Brodeur (président), de Roch Drapeau (secrétaire) ainsi que de Patrick Filion (secrétaire financier).

## Les services offerts aux membres Métallos

### LE REGROUPEMENT D'ASSURANCE COLLECTIVE DES MÉTALLOS

Notre objectif est de favoriser le regroupement des sections locales et des unités afin d'obtenir un régime d'assurance collective au plus juste coût possible et d'aider au traitement des réclamations refusées, même pour les sections locales qui ne font pas partie du regroupement.

Notre courtier est HUB, et notre assureur privilégié est Beneva, mais nous pouvons faire affaire avec toutes les compagnies d'assurance.

HUB International, le courtier du CASOM, a travaillé durant l'année 2024-2025 à la croissance de notre regroupement, notamment avec l'ajout de trois nouveaux groupes. Nous souhaitons donc la bienvenue aux membres d'Horizon Nord Nunavik (SL 9519), aux travailleur.euse.s de la signalisation routière (SL 9005) ainsi qu'aux travailleur.euse.s de Resco (SL 6213). Pour 2025, le CASOM assure un total de 47 groupes et de 2632 personnes.

## Les Fonds Métallos

Les Fonds Métallos regroupent les actifs de programmes d'épargne-retraite de plusieurs sections locales et unités du Syndicat des Métallos. Les membres ont notamment accès à des fonds diversifiés performants, surveillés par le CASOM et par un cabinet d'actuariat indépendant choisi par le CASOM, le tout à des frais grandement inférieurs aux fonds comparables du marché. Les Fonds Métallos sont aussi disponibles individuellement pour des REER, CELI et CELIAPP pour tou.te.s les métallos ainsi que les membres de leur famille. Les sections locales peuvent également y faire des investissements via des certificats de placement garanti (CPG) ou les fonds diversifiés.

En vertu de l'entente conclue avec Industrielle Alliance, les frais de gestion des Fonds Métallos diminuent lorsque l'actif total investi augmente. En résumé, plus nous sommes nombreux et nombreuses, plus c'est avantageux !

Les Fonds Métallos regroupent nos REER collectifs, certains régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB) ainsi que quelques régimes de retraite à cotisations déterminées. Depuis quelques années, certaines caisses de retraite de régimes à prestations déterminées (PD) ont aussi investi une partie de leurs actifs dans les fonds diversifiés Métallos. Il est important de mentionner que ces derniers peuvent recevoir des sommes d'argent provenant de n'importe quel véhicule de retraite.

En plus des certificats de placement garanti délivrés par Industrielle Alliance à un taux supérieur de 1 % pour les sections locales et de 0,75 % pour les membres comparativement aux taux ordinaires, nos membres ont accès à trois fonds diversifiés (Prudent, Équilibré et Audacieux) et à des fonds spécialisés à la carte. Ces fonds sont administrés par Industrielle Alliance selon la politique de placement du CASOM. De plus, les Fonds Métallos offrent la gestion « cycle de vie ». Ce type de gestion s'avère fort utile pour sécuriser les revenus de retraite de nos travailleur.euse.s qui ne veulent pas se soucier de la répartition de leurs placements durant leur vie active.

Dans le but d'offrir aux membres un éventail d'options de placements de qualité qui soient adaptées aux marchés financiers en constante évolution et qui les aident à atteindre leurs objectifs de retraite, le CASOM révise régulièrement les options de placement proposées dans le régime.

Au 30 juin 2025, moyennant des frais de gestion de 0,733 % pour la gestion individuelle et de 0,688 % pour les caisses de retraite, notre Fonds diversifié Équilibré a connu les rendements annuels bruts indiqués dans le tableau ci-dessous. Depuis le début de l'année 2025, le rendement atteint est de 3,41 %.

RENDEMENT ANNUEL BRUT SUR 4 ANS
(au 31 décembre de chaque année)
Fonds diversifié Équilibré

| | |
|---|---|
| 2021 | 13,88 % |
| 2022 | -3,31 % |
| 2023 | 8,09 % |
| 2024 | 4,86 % |
| MOYENNE | 7,53 % |

Au cours de notre dernier exercice financier, qui s'est terminé le 30 juin 2025, nous avons accueilli 7 nouveaux groupes dans les Fonds Métallos : les participant.e.s de la section locale 8971 de Wajax, de la section locale 9700 d'ABI et de la section locale 9598 d'Elkem Métal Canada pour un REER collectif, des 5 sections locales d'ArcelorMittal et du District 5 des Métallos pour des placements dans un CELIAPP, et finalement de la section locale 7531 et du Fonds humanitaire des Métallos pour un contrat non enregistré. De la part du CASOM, bienvenue à vous !

À ce jour, les Fonds Métallos regroupent plus de 8406 comptes répartis en plus de 200 groupes, avec un actif supérieur à 311,8 millions de dollars au 30 juin 2025.

## Le Service de planification de la retraite Métallos (SPRM)

Le SPRM, c'est un réseau de planificateur.trice.s financier.ère.s disponibles dans toutes les régions du Québec et offert à tou.te.s les métallos. Ce service est né d'une entente négociée avec Industrielle Alliance.

Nos membres qui ont besoin de conseils en matière de planification de la retraite disposent dorénavant de services à un tarif très avantageux. En effet, les frais en vigueur pour les membres du Syndicat des Métallos sont de l'ordre de 0,20 % (sauf exception) et sont clairement identifiés sur les relevés.

## Le programme MonFutur

Ce programme, offert par l'entremise de notre courtier (HUB), s'adresse aux travailleur.euse.s qui approchent de la retraite et qui perdront leur couverture d'assurance collective. Ils et elles doivent adhérer au programme dans les 60 jours suivant leur départ à la retraite ou la perte de leur protection d'assurance collective (pour les personnes de plus de 50 ans). Les futur.e.s retraité.e.s peuvent choisir un certain nombre de produits d'assurance sans devoir fournir de preuves d'assurabilité. MonFutur s'adapte à vos besoins, et peut couvrir les soins médicaux, les soins dentaires, l'assurance vie, l'assurance voyage et même les maladies graves. L'adhésion se fait facilement en ligne.

## Formation

Les membres du CASOM ont participé à différentes activités de formation organisées par la FTQ ou par d'autres organismes. Les 1er et 2 avril 2025, des membres du CASOM étaient présent.e.s au séminaire de la FTQ sur la retraite et les assurances.

De plus, en septembre dernier s'est tenue une formation bâtie sur mesure pour tou.te.s les membres du CASOM. Elle avait pour but de parfaire les connaissances des participant.e.s sur les nouvelles lignes directrices de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). De plus, le gestionnaire de Fonds Addenda a fait une présentation aux membres du comité sur sa revue de portefeuille.

## La promotion de notre regroupement

Lors de la 60e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos, les gens qui venaient demander des renseignements à notre kiosque couraient la chance de gagner 1000 $ en REER ou CELI dans les Fonds Métallos. Les gagnant.e.s sont :

Sylvain Maltais (SL 9490)
Jean-Philippe Pépin (SL 6586)
Christine Côté (SL 7065)
Éric Boulanger (SL 6658)

Depuis le mois de septembre 2023, Jacques Boutin, ancien membre du CASOM, est à votre service pour faire la promotion et l'explication des services du comité. Il est disponible pour aller rencontrer les officier.ère.s et les membres lors de vos réunions, assemblées ou autres. Vous pouvez lui écrire à CASOM@metallos.ca.

Le 6 septembre 2025 se tenait l'Omnium Guy-Farrell. Le CASOM a participé en fournissant les balles de golf, et les fournisseurs du CASOM (HUB, Industrielle Alliance, PBI et Beneva) ont également contribué en remettant des prix de présence.

## Le CASOM, un outil pour tou.te.s nos membres

Si vous avez besoin d'une soumission d'assurance, si vous désirez investir ou transférer vos placements de retraite, ou encore si vous souhaitez mettre sur pied un régime de retraite, n'hésitez pas à en parler avec votre représentant.e syndical.e, qui se fera un plaisir de vous mettre en contact avec le CASOM. N'oubliez pas que des présentations sur les avantages de rejoindre le regroupement du CASOM pour les membres Métallos peuvent être proposées dans les sections locales et dans les milieux de travail.

Vous pouvez nous joindre par l'entremise de vos permanent.e.s ou à l'adresse courriel **CASOM@metallos.ca**. Vous pouvez également obtenir des renseignements supplémentaires sur le site Internet du Syndicat des Métallos à l'adresse **www.metallos.org**.

En terminant, au nom du Comité des avantages sociaux Métallos et de tou.te.s ses membres, je désire remercier chaleureusement Roger Perron pour sa participation au sein du comité depuis plusieurs années.

Merci à tou.te.s nos partenaires et aux membres Métallos qui font la promotion des Fonds Métallos et du Regroupement d'assurance collective.

*Dave Brodeur*
Président du CASOM

# SERVICE DE L'ÉDUCATION

## Modernisation et gestion

L'an dernier, nous avons actualisé le calendrier de l'éducation afin que ce dernier devienne également un outil de référence pour les personnes participantes et dirigeantes métallos. Cela a nécessité un important travail de réorganisation de l'offre de formation et d'uniformisation des pratiques ainsi que de la terminologie spécifique à l'offre éducative mise en place au fil des ans.

Au même moment, nous avons lancé la plateforme d'inscription en ligne. Comme tout nouvel outil, celle-ci a nécessité de nombreux correctifs et ajustements. Nous avons donc poursuivi le travail quasi quotidien avec le Service informatique pendant les six premiers mois de la mise en œuvre. Le travail relatif à cette modernisation allait bien au-delà de la conception de la plateforme. Nous avons dû revoir toutes les tâches administratives et les procédures en lien avec la gestion de l'offre de formation, l'affectation des personnes formatrices et la logistique quant aux lieux et au matériel de chaque formation. Près d'un an plus tard, nous apportons toujours certaines améliorations, mais tout semble maintenant fonctionner rondement.

Pour une grande partie de l'année de référence du présent rapport (du 1er septembre 2024 au 31 août 2025), le poste de l'adjointe administrative du Service de l'éducation a été vacant, pour diverses raisons. L'équipe de l'éducation et d'autres membres du personnel de soutien ont donc dû redoubler d'ardeur pour maintenir les activités de formation de notre programmation, particulièrement ambitieuse, et ainsi éviter de devoir suspendre certaines activités.

De plus, grâce à l'œil vigilant de certaines sections locales, nous avons pu relever plusieurs problèmes importants de facturation et de comptabilité. Devant l'urgence de la situation, la responsable du Service de l'éducation a mis de côté un maximum de tâches pendant plus de trois mois et a entrepris de refaire entièrement la comptabilité de l'année de référence. C'est donc avec un immense soulagement que nous avons accueilli Clara Siméon comme nouvelle adjointe du Service de l'éducation au début de l'été. Son arrivée nous permet de terminer la mise à jour et de revenir aux activités habituelles. Bienvenue !

## Une année record

Le bilan de l'année révèle un nombre record de 1473 participations aux occasions de formation offertes dans la dernière année de référence. Si l'année dernière nous soulignions une augmentation fulgurante de 30 % par rapport à la moyenne des 10 dernières années, la participation de 2025 est encore plus impressionnante. Elle a augmenté de 56 % par rapport à la moyenne des 15 dernières années.

Cette participation record n'est pas une surprise ni le fruit du hasard. Il s'agit plutôt du résultat de mesures concrètes mises en place à la suite des consultations sur l'avenir de l'éducation syndicale de 2024. Pour bien tenir compte des différents éléments recueillis, nous avions pris la décision de faire de 2025 une année d'essais. Nous avons donc laissé tomber notre cadre de fonctionnement éprouvé pour faire place à l'inconnu.

Voici donc quelques-unes des mesures mises en place :

- Avoir des groupes dont le nombre de personnes participantes était largement sous le minimum exigé auparavant.
- Augmenter considérablement l'offre de formation en régions éloignées du Grand Montréal en réponse aux besoins communiqués directement par les sections locales lors de la conception du calendrier.
- Mettre en place un processus de recrutement de personnes participantes chez les autres syndicats affiliés à la FTQ et les accueillir dans nos cours.
- Améliorer l'offre de formation relativement à la négociation collective, notamment en mettant à jour la formation « Militants durant la négociation collective ».
- Fournir davantage de formations courtes dans différents événements, comme les congrès des sections locales et les activités des groupes en recherche d'équité.

En rafale, voici quelques données record de 2025, comparativement à la moyenne des 15 dernières années :

- Plus grand nombre de formations données : 86, par rapport à une moyenne de 64 (augmentation de 34 %).
- Plus grand nombre de personnes participantes au programme régulier : 1115 par rapport à une moyenne de 833.
- Deuxième rang du nombre de personnes participantes aux formations sur demande : 264 par rapport à une moyenne de 144.
- Deuxième rang de la proportion de femmes ayant participé à la formation : 23 % par rapport à une moyenne de 19 %.

- Troisième rang du plus faible pourcentage de formations annulées : 11 par rapport à une moyenne de 19.
- Double du pourcentage moyen de jeunes femmes ayant participé à la formation : 4 % par rapport à 2 %.

À partir de ces données ainsi que des évaluations des personnes participantes et formatrices, nous analyserons plus en profondeur les différentes mesures mises en place en fonctions de leurs répercussions. La Résolution 6 – Formation en région éloignée, adoptée à l'assemblée annuelle de 2023, a grandement contribué à mettre rapidement en place la présente démarche.
À la lumière des résultats obtenus, on constate que tout n'est pas réglé. Il semble néanmoins qu'en adoptant une gestion plus souple, les formations sont maintenant plus accessibles. Nos analyses et nos actions se poursuivront. Bien que nous souhaitions favoriser l'accessibilité aux formations, notre priorité demeure le transfert des apprentissages dans l'action. Nous accueillons favorablement ces données, mais encore faut-il qu'un effet proportionnel se fasse sentir sur le terrain et dans la vie syndicale. Le succès des occasions de formation ne saurait se mesurer uniquement en données de participation.

## Les moyens de nos ambitions

Même si les données citées précédemment ont de quoi nous réjouir, la réalité terrain amène son lot de défis et d'interrogations quant à la capacité de l'équipe à maintenir ce rythme.

Le volume important d'occasions de formation et une telle participation ont des conséquences directes sur le niveau d'implication demandé à l'équipe de formateur.trice.s et sur la charge de travail administrative du personnel du Service de l'éducation.

Au cours des prochains mois, il nous faudra faire des choix sur les pratiques à maintenir et les règles à mettre en place pour s'assurer que tou.te.s aient une expérience positive en lien avec l'éducation syndicale, tant les personnes participantes que les personnes formatrices, les membres du personnel et les dirigeant.e.s syndicaux et syndicales pour qui la formation se doit d'être efficace, afin qu'ultimement, les membres bénéficient concrètement des apprentissages transmis.

Rappelons que nos choix seront également influencés par certains aspects financiers. Par exemple, tant les formations en santé et sécurité du travail subventionnées par la CNESST que les formations économiques financées par le Fonds de solidarité FTQ sont sujettes à des enveloppes budgétaires prédéterminées. Nous ne pouvons pas donner un nombre illimité de ces formations. On l'oublie souvent, mais il en va de même pour notre programme régulier de formation qui doit, lui aussi, faire l'objet d'une planification budgétaire.

Dans un contexte économique où les frasques de notre voisin du Sud et les mesures qu'il impose risquent de bouleverser plusieurs de nos milieux de travail qui ont les États-Unis comme premier partenaire commercial, il faudra faire preuve de vigilance. L'équipe de formation s'affaire déjà depuis quelques mois à apporter de multiples changements logistiques et matériels, afin de maintenir et d'optimiser l'offre de formation tout en assurant une saine gestion de nos finances.

Au-delà des chiffres, nous sommes avant tout des syndicalistes. L'équipe de formation composée d'une gang de militant.e.s qui *tripent* sur la formation par les pairs et la transmission du savoir. Les formateur.trice.s sont la plupart du temps des personnes très impliquées, tant dans leur section locale que dans toutes les sphères de notre organisation et du mouvement syndical. Ce sont des personnes au cœur immense, qui disent « oui » à nos demandes sans qu'on puisse réellement en mesurer les répercussions sur leur vie syndicale dans leur milieu de travail et, surtout, sur leur famille et leur vie personnelle.

## L'équipe de formation

Au cours des dernières années, qui coïncident avec les départs massifs à la retraite des baby-boomers, le roulement au sein de l'équipe de l'éducation s'est accéléré. En 2017, l'équipe était composée de 44 personnes formatrices, dont 36 issues des sections locales, 3 retraité.e.s et 5 membres du personnel des Métallos. De celles-ci, il ne reste que 5 formateur.trice.s membres d'une section locale et 5 membres du personnel actuel. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation : départs à la retraite, obtention d'un emploi au sein de notre Syndicat ou ailleurs dans le mouvement syndical, accès à d'autres fonctions syndicales qui limitent le temps d'implication dans la formation ou simplement des changements dans les priorités des personnes militantes… Toujours est-il que près de 90 % des formateur.trice.s n'y sont plus après seulement 8 ans.

De 2018 à aujourd'hui, nous avons donc formé 37 nouvelles personnes formatrices. Le taux de rétention demeure insuffisant. Seulement 15 de celles-ci sont actives au moment d'écrire ces lignes (41 %). Une autre proportion de 18 % a quitté son emploi syndiqué Métallos.

Finalement, 15 autres personnes (41 %) ont mis en pause leur engagement à l'éducation pour divers motifs : raisons personnelles et de santé, périodes de négociation et conflits de travail, priorisation d'autres implications syndicales et difficultés d'obtention de libérations syndicales auprès de l'employeur.

Même si cela représente un défi majeur pour le Service de l'éducation, nous nous réjouissons que notre organisation puisse désormais compter sur 13 nouvelles personnes issues de notre équipe comme représentant.e.s syndicaux et syndicales (permanent.e.s). Cela représente plus de 30 % des tous les départs répertoriés.

À l'exclusion des personnes inactives depuis plus d'un an, l'équipe actuelle des personnes formatrices se compose de 34 personnes aux disponibilités et expériences variables. À titre indicatif, ce sont presque 70 % des formateur.trice.s provenant des sections locales qui ont moins de 5 ans d'expérience. Rebâtir une équipe expérimentée demande du temps. Notre équipe se compose donc de 22 formateur.trice.s membres d'une section locale, de 7 personnes retraitées et de 5 membres du personnel Métallos. À la lumière de ces données, il apparaît évident que la charge de travail en lien avec le coaching et l'encadrement est énorme. D'autant plus qu'elle repose sur une poignée d'irréductibles.

Dans les derniers rapports d'activités, on a systématiquement souligné la résilience de notre équipe, son dévouement et son implication sans borne. Quand on donne autant, il faut, à un moment ou un autre, prendre le temps de ralentir, et même d'arrêter pour s'occuper de ce qu'on a mis de côté pendant le *rush*, se reposer et reprendre ses forces. Plusieurs membres de notre équipe ont dû faire face à différents défis en dehors de la formation. Le temps est venu de faire un bilan, ensemble, et de prioriser le travail qui vise à soutenir et à accompagner les membres de notre équipe.

## Consultations sur l'avenir de la formation syndicale Métallos

L'an dernier, nous vous annoncions vouloir travailler sur une planification stratégique pour les 10 prochaines années. C'était la suite logique de la consultation que nous avions tenue. Malheureusement, les dédales administratifs ont retardé notre démarche. Elle demeure toutefois en tête de liste, et pourra reprendre une fois que le travail mis sur pause dans les derniers mois aura été fait. Nous approfondirons également tout ce qui est en lien avec la planification de la relève et le développement continu des compétences de notre équipe.

## Analyse de la participation aux activités d'éducation

Si nous étions préoccupés par le creux historique de participation aux formations de notre programme régulier dans le rapport de l'an dernier, l'analyse de la participation aux activités d'éducation se montre rassurante, vu le taux record de participation atteint cette année (1115). Nous étudierons sous peu et avec sérieux les données que nous recueillons, afin de tenir compte des nouvelles tendances et habitudes en lien avec la formation syndicale.

La prochaine année se poursuivra avec cette intention de flexibilité et d'ouverture dans le but de prendre des décisions réfléchies.

## La présence des jeunes de 35 ans et moins

Pour une deuxième année consécutive, la proportion de personnes participantes ayant 35 ans et moins a diminué et passe de 18 % à 15,5 %. Ce taux est le plus bas des 10 dernières années et est largement inférieur à la moyenne des dernières années (23 %). Espérons que cela s'explique par le vieillissement naturel des jeunes militant.e.s recruté.e.s au cours des dernières années. Cette donnée sera soumise au comité Jeunes Métallos pour réflexion.

La répartition des personnes de 35 ans et moins en fonction des différentes catégories de formation est somme toute uniforme et passe à 13 % des dirigeant.e.s (12 % en 2024), 11 % des militant.e.s en santé et sécurité (18 % en 2024), 17 % des participant.e.s aux formations en relations de travail (25 % en 2024) et 2 % des participant.e.s aux formations en lien avec l'égalité (13 % en 2024). L'augmentation de la participation des jeunes aux formations en lien avec la négociation s'est quant à elle résorbée et s'établit à 11 % (était 29 % en 2024). La participation des femmes de 35 ans et moins demeure marginale (4 %), mais néanmoins la plus grande proportion répertoriée.

## La présence des femmes

Le taux de participation des femmes aux activités de formation est le plus élevé répertorié, à l'exception des années de pandémie. Il s'établit à près de 23 %, comparativement à 20 % en 2024. Cette hausse s'explique principalement par la tenue de deux activités éducatives destinées aux femmes, soient les formations « Comités locaux de condition féminine » et « Agir syndicalement pour lutter contre la violence conjugale ». Cette dernière a été offerte lors de l'activité du comité de la condition féminine dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Nous nous réjouissons également de la présence de jeunes femmes dans toutes les catégories de formation même si les taux demeurent marginaux, avec 0,34 % des participations en lien avec les négociations collectives (0 % en 2024) et 0,2 % en lien avec les fonctions de dirigeant.e.s syndicaux et syndicales (0,3 % en 2024), et à peine plus de 1 % dans nos formations les plus populaires en relations de travail et en santé et sécurité.

*Maude Raîche*
*Stéphane Brodeur*

## PROGRAMME RÉGULIER

| FORMATIONS | COURS DONNÉS | PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES | H | 35- | F | 35- | NON BINAIRE | 35- |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Relations de travail** | | | | | | | | |
| Initiation au Syndicat | 3 | 24 | 14 | 2 | 10 | 4 | - | - |
| Déléguée et délégué syndical(e) | 16 | 290 | 249 | 44 | 41 | 5 | - | - |
| Dossier du grief | 4 | 71 | 63 | 16 | 8 | 2 | - | - |
| **Sous-total** | **23** | **385** | **326** | **62** | **59** | **11** | **00** | |
| **Santé & sécurité au travail** | | | | | | | | |
| Introduction à la santé et la sécurité du travail | 12 | 213 | 181 | 29 | 32 | 6 | - | - |
| Travail syndical en prévention | 1 | 20 | 18 | 2 | 2 | - | - | - |
| Enquête d'accident | 1 | 20 | 18 | 3 | 2 | - | - | - |
| Réclamation à la CNESST | 1 | 20 | 17 | 4 | 3 | 3 | - | - |
| Contestation à la CNESST | 1 | 13 | 13 | 5 | - | - | - | - |
| Alerte aux décibels | 1 | 10 | 10 | 2 | - | - | - | - |
| Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation | 1 | 19 | 17 | 3 | 2 | - | - | - |
| Violence conjugale | 1 | 16 | 6 | 1 | 10 | 1 | - | - |
| Violence en milieu de travail | 1 | 13 | 10 | 1 | 3 | - | - | - |
| Femmes et SST : Mythes et défis syndicaux | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Sous-total** | **20** | **344** | **290** | **50** | **54** | **10** | **0** | **0** |
| **Dirigeants** | | | | | | | | |
| Dirigeantes et dirigeants | 5 | 74 | 62 | 8 | 12 | 1 | - | - |
| Finances de la section locale | 5 | 64 | 54 | 9 | 10 | 1 | - | - |
| Travail de secrétaire-archiviste | 2 | 23 | 19 | 6 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Leadership et communication | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Sous-total** | **12** | **161** | **135** | **23** | **26** | **2** | **0** | **0** |
| **Négociation** | | | | | | | | |
| Négociation collective | 3 | 44 | 37 | 9 | 7 | 3 | - | - |
| Introduction aux avantages sociaux | 1 | 13 | 11 | 1 | 2 | - | - | - |
| Comprendre pour agir en assurances collectives | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Organisation du travail | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Sous-total** | **4** | **57** | **48** | **10** | **9** | **3** | **0** | **0** |
| **Communication** | | | | | | | | |
| Rencontre biennale des correspondants | 1 | 15 | 10 | 3 | 5 | 1 | 0 | 0 |
| **Sous-total** | **1** | **15** | **10** | **3** | **5** | **1** | **0** | **0** |
| **Égalité** | | | | | | | | |
| Coffre à outils des jeunes et nouveaux métallos | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comités locaux de condition féminine | 1 | 10 | - | - | 10 | 3 | - | - |
| Syndicalisme sur l'île de la Tortue (nouveau) | 2 | 37 | 32 | 1 | 5 | 0 | 0 | 0 |
| **Sous-total** | **3** | **47** | **32** | **1** | **15** | **3** | **0** | **0** |
| **Autres** | | | | | | | | |
| Action politique : un outil d'action syndicale | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Perfectionnement des personnes formatrices | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Sous-total** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **Total – Programme régulier** | **63** | **1009** | **841** | **149** | **168** | **30** | **0** | |

## PROGRAMME EN LIGNE RÉGULIER

| FORMATIONS | COURS DONNÉS | PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES | H | 35- | F | 35- | NON BINAIRE | 35- |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Relations de travail** | | | | | | | | |
| Déléguée et délégué syndical(e) | 1 | 19 | 13 | 6 | 6 | 4 | - | - |
| **Sous-total** | **1** | **19** | **13** | **6** | **6** | **4** | **0** | **0** |
| **Dirigeants** | | | | | | | | |
| ABC des syndics | 1 | 12 | 9 | - | 3 | - | - | - |
| Rédaction de résolutions (nouveau) | 1 | 9 | 7 | 3 | 2 | - | - | - |
| **Sous-total** | **2** | **21** | **16** | **3** | **5** | **0** | **0** | **0** |
| **Santé et sécurité au travail** | | | | | | | | |
| Y fait chaud ! | 1 | 66 | 33 | 3 | 33 | 4 | - | - |
| **Sous-total** | **1** | **66** | **33** | **3** | **33** | **4** | **0** | **0** |
| **Total – Programme en ligne régulier** | **4** | **106** | **62** | **12** | **44** | **8** | **0** | **0 0** |

## FORMATIONS SUR DEMANDE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dirigeants** | | | | | | | | |
| Lac-à-l'épaule de la section locale | 1 | 10 | 10 | - | - | - | | - |
| **Sous-total** | **1** | **10** | **10** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **Égalité** | | | | | | | | |
| Initiation à l'antiracisme | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Sous-total** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **Négociation** | | | | | | | | |
| Militants syndicaux durant la négo | 6 | 132 | 110 | 10 | 22 | 2 | - | - |
| **Sous-total** | **6** | **132** | **110** | **10** | **22** | **2** | **0** | **0** |
| **Relations de travail** | | | | | | | | |
| Gestion des conflits interpersonnels | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Sous-total** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **Santé et sécurité au travail** | | | | | | | | |
| Agir syndicalement pour lutter contre la violence conjugale | 2 | 54 | 10 | - | 44 | 7 | - | - |
| Indemnisation de la surdité professionnelle | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Sous-total** | **2** | **54** | **10** | **0** | **44** | **7** | **0** | **0** |
| **Autre** | | | | | | | | |
| Prendre en main sa retraite | 4 | 68 | 46 | 0 | 22 | 0 | 0 | 0 |
| **Sous-total** | **4** | **68** | **46** | **0** | **22** | **0** | **0** | **0** |
| **Total – Formations sur demande** | **13** | **264** | **176** | **10** | **88** | **9** | **0** | **0** |

## DEMANDES SPÉCIALES EN LIGNE

| FORMATIONS | COURS DONNÉS | PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES | H | 35- | F | 35- | NON BINAIRE | 35- |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dirigeants** | | | | | | | | |
| Protection des renseignements personnels | 1 | 7 | 4 | - | 3 | 1 | - | - |
| **Sous-total** | **1** | **7** | **4** | **0** | **3** | **1** | **0** | **0** |
| **Autres** | | | | | | | | |
| Formation express : L'âge de Pierre | 1 | 10 | 6 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Capsule – Travail migrant temporaire et inégalité des droits | 1 | 35 | 17 | 1 | 18 | 3 | - | - |
| Capsule – Travail migrant et vulnérabilité | 1 | 12 | 6 | - | 6 | 2 | - | - |
| Capsule – Droits des travailleurs migrants | 1 | 30 | 23 | 2 | 7 | 2 | | |
| **Sous-total** | **4** | **87** | **52** | **3** | **35** | **7** | **0** | **0** |
| **Total – Demandes spéciales en ligne** | **5** | **94** | **56** | **3** | **38** | **8** | **0** | **0** |
| **TOTAL – PROGRAMMES RÉGULIERS ET DEMANDES SPÉCIALES** | **85** | **1473** | **1135** | **174** | **338** | **55** | **0** | **0** |

# SERVICE DU RECRUTEMENT

Cette année encore, notre équipe de recrutement a dû s'adapter aux défis constants de notre environnement. Les défis de la syndicalisation sont amplifiés en raison de l'incertitude liée aux tarifs douaniers, des programmes politiques qui cherchent à dénigrer l'action syndicale et des législations visant à affaiblir notre rapport de force collectif.

Heureusement, notre équipe a su relever ce défi avec brio en syndiquant de nouveaux et nouvelles membres. Il est important de souligner le travail réalisé pour accompagner nos sections locales, nos permanent.e.s et la direction à l'occasion de l'accréditation de nouveaux groupes. Nous intervenons aussi sur des enjeux cruciaux comme l'ingérence de certains employeurs. En effet, nous observons de plus en plus d'intrusion de la part des employeurs dans les affaires syndicales, ce qui est un fait plutôt méconnu. Rien ne doit être tenu pour acquis, et il importe de ne jamais baisser la garde.

Le Service du recrutement tient à remercier le directeur sortant, Dominic Lemieux, pour sa contribution. Ses connaissances, sa passion et son dévouement ont été déterminants dans le succès de notre équipe. Dans le même ordre d'idées, j'aimerais également féliciter notre directeur Nicolas Lapierre ainsi que son adjoint Michel Courcy pour leurs nouveaux postes. La nouvelle équipe dirigeante croit en nous, et nous la remercions pour sa confiance.

Bien que les défis soient grands, il faut continuer à innover et à s'adapter afin de rejoindre davantage de travailleur.euse.s. Pour notre organisation, les non-syndiqué.e.s demeurent la priorité. D'ailleurs, notre équipe participera activement aux initiatives de la FTQ afin de susciter l'intérêt des travailleur.euse.s à se regrouper et à être représenté.e.s par un syndicat.

Le succès de l'équipe de recrutement dépend de la collaboration de toutes les personnes au sein du syndicat : les dirigeant.e.s des sections locales qui acceptent de libérer des militant.e.s pour leur permettre de rejoindre notre équipe, les permanent.e.s qui participent à nos efforts de syndicalisation, et également la direction qui croit en nous. Vous jouez un rôle important dans notre réussite collective, et nous vous en remercions.

*Luc Julien*

# SERVICE DES COMMUNICATIONS

Le contexte politique, marqué par les élections américaines et les volte-face de l'administration sur les tarifs, a eu des répercussions importantes sur nos activités médiatiques. Plusieurs secteurs où travaillent nos membres se retrouvent en alerte.

Par ailleurs, la CAQ a multiplié les attaques envers les travailleur.euse.s, notamment contre le droit de grève ainsi que la santé et sécurité du travail. Ces attaques ont suscité une vaste mobilisation à laquelle notre service a activement contribué.

L'année a aussi été marquée par un changement à la direction du Syndicat : Dominic Lemieux a quitté le poste de directeur en mai dernier, et Nicolas Lapierre a pris le relais. Le Service des communications a été mis à contribution dans la transition, notamment par la production d'une vidéo avec Dominic Lemieux à l'occasion de son départ.

## Relations avec les médias

Les politiques tarifaires américaines ont entraîné plusieurs vagues d'entrevues et d'interventions médiatiques. Dominic Lemieux (jusqu'en mai) et Nicolas Lapierre ont accordé près d'une centaine d'entrevues non seulement à des médias québécois, mais également à des médias internationaux. Les principaux secteurs concernés sont ceux de l'acier, de l'aluminium, du cuivre, du bois et des pièces d'auto, ainsi que le secteur manufacturier en général.

Le Service a travaillé avec la Chambre des communes à Ottawa et le Service national des communications pour coordonner ses actions sur les tarifs. En février, il a aussi aidé à organiser une rencontre à Trois-Rivières entre les Métallos du Québec, le président international, le directeur canadien et François-Philippe Champagne, alors ministre fédéral de l'Innovation. Cette rencontre s'est conclue par conférence de presse conjointe.

D'octobre 2024 à septembre 2025, environ 80 communiqués ont été diffusés (66 en date du 15 juillet). On y traitait d'enjeux variés : tarifs douaniers, négociations, conflits de travail, lois, revendications, avenir forestier et programme des travailleur.euse.s étranger.ère.s temporaires.

Deux dossiers ont particulièrement retenu l'attention pour une deuxième année consécutive : les négociations avec la Société des traversiers du Québec ainsi que la santé et sécurité dans le secteur de la signalisation routière. Le Service a aussi appuyé la FTQ dans ses interventions sur la question des travailleur.euse.s migrant.e.s temporaires.

Une lettre ouverte sur une stratégie industrielle forestière, cosignée par les dirigeant.e.s des quatre grandes organisations syndicales du secteur (Métallos, Unifor, FIM-CSN et CSD), a été publiée au printemps. Plusieurs actions communes ont suivi, notamment lors du sommet Pour vivre de la forêt en mai 2025.

## Recrutement

La collaboration avec le Service du recrutement s'est poursuivie. Plusieurs outils de communication ont été produits pour soutenir les efforts de syndicalisation, alors que d'autres sont en développement.

## Publications

Une seule édition du *Traits d'union* a été publiée à l'hiver, en raison de la forte activité médiatique. *Le Métallo* a été distribué à l'automne à l'ensemble des membres. Il mettait en vedette les délégué.e.s sociaux et sociales, ainsi qu'un reportage sur une formation sur mesure d'électriciens à l'usine ArcelorMittal. Merci aux sections locales ayant accueilli les reportages.

Le Service contribue également aux publications nationales des Métallos (*Métallos@l'œuvre*) et de la FTQ (*Le Monde ouvrier*).

## Réseau des correspondant.e.s

Le réseau renouvelé des correspondant.e.s a pris son envol cette année. Des rencontres virtuelles et une formation en personne ont eu lieu au printemps. Une quinzaine de militant.e.s ont été outillé.e.s en captation vidéo, montage et création visuelle.

Les correspondant.e.s ont aussi contribué à la vidéo d'ouverture de l'assemblée annuelle, en fournissant des images de leurs milieux de travail.

## Médias sociaux

Le Service anime toujours activement les médias sociaux en relayant les actualités locales et syndicales ainsi que les appels à la mobilisation.

La page Facebook continue de progresser avec 12 000 abonné.e.s.

Le compte Instagram, lancé fin 2023, enregistre désormais 328 abonné.e.s.

Une campagne publicitaire sur la sécurité des travailleur.euse.s de la signalisation routière, produite par le Service pour la section locale 9005, a été diffusée sur les médias sociaux.

## Graphisme et création visuelle

Le Service répond à plusieurs demandes de graphisme et de mise en page : visuels pour les mobilisations, affiches syndicales, documents pour l'assemblée annuelle et, dans certains cas, publicités.

## Événements et vidéos

Comme chaque année, le Service joue un rôle clé dans l'organisation de l'assemblée annuelle.

Nous avons scénarisé et produit la vidéo d'ouverture de l'assemblée annuelle 2024, en lien avec le thème « Être Métallos, ça change le monde » et élaboré la stratégie visuelle pour souligner les 60 ans de cette même instance. Nous avons aussi produit de courtes vidéos sur des faits saillants de la dernière décennie, en plus de produire les vidéos de la présente assemblée annuelle 2025.

De plus, le District 5 a été mobilisé dans le cadre du Congrès international des Métallos d'avril 2025 et a collaboré avec la FTQ en vue du congrès de la centrale, qui aura lieu à la fin novembre.

Enfin, le Service a contribué à l'organisation du sommet Pour vivre de la forêt le 20 mai dernier, avec les vis-à-vis d'Unifor, de la FTQ, de la CSD et de la CSN.

*Clairandrée Cauchy*
*Jocelyn Desjardins*

# COMMUNIQUÉS DE PRESSE

DU 1ER OCTOBRE 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2025

## OCTOBRE 2024

7 **Déclenchement d'une grève à l'entrepôt Brenntag de Lachine**

7 **Amélioration du pouvoir d'achat et protection contre l'inflation au Sheraton de l'aéroport**
Hausses salariales de 5 % à 28 % la première année

21 **Nouveau contrat chez General Dynamics à Repentigny et Nicolet**
Les syndiqué.e.s auront des hausses salariales totalisant 25 % sur 5 ans

29 **Le tribunal du commerce extérieur empêchera le dumping de fil d'acier**
Les travailleur.euse.s d'ArcelorMittal à Contrecœur poussent un soupir de soulagement

29 **Négociations à la traverse de Sorel : devant l'impasse, le syndicat demande l'arbitrage**

31 **Bienvenue aux nouveaux métallos de Signalisation Laurentienne**

## NOVEMBRE 2024

6 **Premier contrat Métallos chez Stelpro à Saint-Bruno-de-Montarville**

13 **Piquetage devant des hôtels d'InnVest à travers le Canada**
Des métallos de partout au Canada se feront entendre auprès des client.e.s d'InnVest pour exiger un dénouement du conflit de travail

22 **Être métallos, ça change le monde**
60e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos

## DÉCEMBRE 2024

4 **Nouveau contrat chez Gerdau Ameristeel à Saint-Jean-sur-Richelieu**
Les métallos ont entériné l'entente de principe à l'unanimité

9 **Négo : c'est l'impasse chez Transformateurs Delta à Granby**
Les syndiqué.e.s se dotent d'un mandat de moyens de pression et de grève

12 **Syndicats et groupes environnementaux s'allient pour dénoncer la réforme du régime forestier**

12 Rajustement salarial chez Plastiques Berry
**Des gains significatifs pour les membres du Syndicat des Métallos**

17 **Grève d'une journée dans les CPE Métallos**
Les éducatrices exigent une offre salariale monétaire plus réaliste

19 **Appui des Métallos à des banques alimentaires et des organismes qui viennent en aide à des personnes en difficulté**

## JANVIER 2025

13 **Fin d'une longue saga juridique entre les Métallos et Manac**
Le président syndical Régis Fortin réintégré à l'usine

15 **Le Syndicat des Métallos est fier d'annoncer sa participation au Conseil commercial Canada–États-Unis nouvellement créé**

20 **Contrat de travail ratifié à l'unanimité chez Soudo Technic à Sept-Îles**
18 % sur 3 ans et une protection contre l'inflation

23 **Nouveau contrat dans les CPE Métallos adopté à l'unanimité**

**24** Lancement d'une campagne pancanadienne en appui aux grévistes du Comfort Inn de Baie-Comeau
**« Le confort commence par le respect », font valoir les Métallos aux client.e.s du groupe InnVest**

**30 Augmentations de 14 % à plus de 26 % au Club de golf Le Blainvillier**

## FÉVRIER 2025

**5 MISE À JOUR : Les Métallos se battent pour défendre les emplois canadiens contre les tarifs de Trump**

**6 Les Métallos concluent une entente de principe avec CPKC**

**7** LETTRE OUVERTE
**Le Québec doit profiter de la crise tarifaire pour revoir sa stratégie industrielle forestière**

**10 Le Syndicat des Métallos condamne les tarifs insensés de Donald Trump sur l'acier et l'aluminium canadiens**

**13 Entente de principe adoptée pour les CPE du SQEES-FTQ et des Métallos**

**17 Un bon contrat chez AFT à Lennoxville**

**19** Multiplication des morts au travail dans la signalisation routière
**Combien de morts encore avant que la ministre intervienne ?**

**24 C'est toujours l'impasse dans les négociations à la Société des traversiers**
Le Conseil du trésor tarde à donner une marge de manœuvre aux négociateurs

**25 Décès d'un signaleur routier lors d'une opération de déneigement**
Québec tarde à encadrer l'industrie

**28** Les Métallos rencontrent le ministre François-Philippe Champagne
**Le Syndicat des Métallos demande un front uni devant les tarifs américains**

## MARS 2025

**4 Le Syndicat des Métallos ne reculera pas devant l'attaque commerciale de Donald Trump contre le Canada**

**4 Tarifs : une première entreprise arrête sa production**
Alubar à Bécancour annonce un arrêt de ses opérations

**11 Avis de grève pour 5 traverses**
Interruption du service les 23, 24 et 25 mars prochains

**11 Le Syndicat des Métallos promet de riposter face à la guerre commerciale de Trump qui vise maintenant les emplois dans l'acier et l'aluminium**

**17** À l'usine Kemira à Varennes
**Les travailleurs refusent l'offre patronale et votent pour la grève**

**22 Grève dans les traversiers du Québec**
Interruption du service du dimanche 23 mars 6 h au mardi 25 mars 19 h

**26 Mandat de grève pour les travailleuses de Mondor à Saint-Jean-sur-Richelieu**

**28 Fin de la grève au Comfort Inn de Baie-Comeau**
La tête haute, le sourire aux lèvres et des hausses salariales de près de 36 %

**31** Travailleurs étrangers temporaires
**Québec doit permettre à ceux et celles déjà ici d'accéder à l'immigration permanente**

## AVRIL 2025

**4 Grève imminente des débardeurs de Baie-Comeau**
**Les activités de débardage de l'aluminerie Alcoa pourraient être perturbées**

**10 Les Métallos uni.e.s pour un commerce équitable**

**22 Annonce de fermeture de l'usine Galvano**

**25 Une vaste coalition dénonce l'échec annoncé de la réforme du régime forestier**

## MAI 2025

**4** Emballages Poliplastic à Granby
**L'entente de principe ratifiée à 95 %**

**5 Assemblées générales des sections locales d'ArcelorMittal sur la Côte-Nord**
Les membres se prononceront sur un mandat de grève générale illimitée

**6 Changement à la direction du Syndicat des Métallos**
Nicolas Lapierre prend la relève de Dominic Lemieux

**7 Bienvenue aux nouveaux Métallos de Signalisation deux Rives**

**9 Mandat de grève générale illimitée à la Société des traversiers du Québec**
Une plainte pour négociation de mauvaise foi est déposée contre la STQ

**10 Mandat de grève presque unanime chez ArcelorMittal sur la Côte-Nord**

**12** Entente de principe chez ABB à Saint-Jean-sur-Richelieu
**Un contrat solide en attendant la nouvelle usine**

**14 Entente de principe chez ArcelorMittal sur la Côte-Nord**
Les syndiqué.e.s se prononceront en assemblée générale

**16 Mandat de grève chez Ciment McInnis à Port-Daniel**
Les métallos de la Gaspésie exigent davantage de respect

**20 Sommet « Pour vivre de la forêt »**
Propositions d'avenir pour notre régime forestier

**21 Encore un décès dans la signalisation routière ! Combien en faudra-t-il encore avant que la ministre ne daigne agir ?**

**22 Adoption du contrat de travail chez ArcelorMittal sur la Côte-Nord**
Les syndiqué.e.s auront des hausses qui oscilleront entre 26 % et 30 % en 5 ans

**26 Traversiers : l'arbitrage ou la grève ?**
La décision repose entre les mains de la société d'État

**29 Blocus forestier : le manque d'écoute de la CAQ provoque une crise**

**31 Les tarifs de 50 % imposés par Trump sur l'acier et l'aluminium sont une attaque directe contre les emplois canadiens et Ottawa doit agir maintenant : Syndicat des Métallos**

## JUIN 2025

**4 Hypothèse de règlement pour les officier.ère.s de la STQ soumise au vote**
Les négos se poursuivent pour les non-breveté.e.s de trois traverses

5 Manifestation à Québec
**Les Métallos et l'ARISQ unissent leurs voix pour la sécurité des signaleur.euse.s**

5 QSL fuit la négociation
**Les Métallos demandent un retour à la table**

**13 Entente exemplaire chez Ciment McInnis**
Le respect et la Gaspésie au cœur du contrat

17 Renouvellement de convention collective
**Les travailleurs de Mecachrome font des gains majeurs**

**18 Une nouvelle convention collective de quatre ans chez Permacon à Montréal**

**20 Entrée en vigueur de la loi anti-briseurs de grève au fédéral**
Québec devra réviser la sienne et mieux protéger le droit de grève

**21 Convention collective acceptée pour un des quatre groupes de la STQ**
Les officier.ère.s de navigation et officier.ère.s mécanicien.ne.s de la Société des traversiers ont un nouveau contrat

**23 Foresterie : il est minuit moins une**

## JUILLET 2025

3 Mandat de grève clair chez RTFT : les travailleurs disent non à 98 %
**Les Métallos de l'usine des Poudres métalliques durcissent le ton**

3 Les Métallos obtiennent 2,75 % par an et une reconnaissance de la fidélité au travail
**Nouveau contrat de travail chez BPDR à Iberville**

4 Un contrat béton chez Transformateurs Pioneer
**Des primes revalorisées et des hausses salariales majeures**

**10 Déclenchement d'une grève générale illimitée à l'usine des Poudres métalliques de Rio Tinto Fer et Titane**

**14 Mandat de grève à l'unanimité chez Béton provincial sur la Côte-Nord**
Les conducteur.trice.s veulent la parité avec les collègues du sud de la province

**17 Hypothèse de règlement pour les syndiqué.e.s de trois traverses**
Les membres se prononceront d'ici mercredi prochain

21 Fonderie Horne à Rouyn-Noranda et affinerie de cuivre CCR à Montréal-Est
**La FIM-CSN et les Métallos demandent de prendre en compte l'avenir des emplois dans le processus décisionnel**

**22 Les syndiqué.e.s non breveté.e.s de Sorel acceptent un nouveau contrat**
L'hypothèse de règlement avec la Société des traversiers est acceptée

**22 Nouveau contrat ratifié pour les non-breveté.e.s de L'Isle-aux-Coudres**
L'hypothèse de règlement avec la Société des traversiers est acceptée

**24 La troisième et dernière traverse Métallos ratifie son contrat**
La troisième et dernière traverse Métallos ratifie son contrat

## AOÛT 2025

**5 Les Métallos accueillent l'annonce fédérale sur le bois d'œuvre**

**6 Forêt : Québec et Ottawa doivent travailler en synergie**

## SEPTEMBRE 2025

**8 Important rattrapage chez Tshiuetin Solutions industrielles**

**17 Recours à des briseurs de grève chez Rio Tinto Fer et Titane**

**23 Enquête du coroner au sujet des décès sur les chantiers de construction**
Enfin on se penchera sur les problèmes structurels dans la signalisation routière et sur les chantiers de construction

**25 Abandon du PL97 sur la forêt : on n'a pas pour autant le luxe du statu quo**

# SERVICE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, DE LA MOBILISATION ET DE L'ACTION POLITIQUE

## Solidarité internationale et Fonds humanitaire des Métallos (FHM)

Le responsable du Service siège au comité d'examen des projets du Fonds humanitaire des Métallos (FHM), au comité de la solidarité internationale de la FTQ et au conseil d'administration du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), qui fête son 50e anniversaire cette année. Il participe régulièrement aux rencontres élargies et à des activités du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE), qui regroupe une quarantaine d'organisations dont la mission principale est toujours de revendiquer l'adoption d'une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et de l'environnement, pour renforcer l'organisme de surveillance des entreprises au Canada (ombudsman), et pour la fin du soutien du gouvernement canadien à l'impunité des entreprises.

Il est la personne-ressource du FHM au Québec, en collaboration avec le directeur du FHM Guillaume Charbonneau, où il en fait la promotion. Le FHM publie chaque année un rapport d'activités et des feuillets d'information sur certaines de ses activités et campagnes clés.

Depuis 40 ans, le Fonds appuie des projets de développement international, fournit de l'aide humanitaire d'urgence en cas de sinistres partout dans le monde, soutient des banques alimentaires dans l'ensemble du Canada et offre des programmes éducatifs aux membres de notre syndicat. Il encourage les métallos à s'impliquer activement dans ses campagnes et dans des actions de solidarité internationale, et encourage les sections locales à soutenir financièrement le FHM. Parmi les faits marquants de l'année, notons qu'au printemps dernier, une délégation du District 5 du Syndicat des Métallos s'est rendue à Val-d'Or, à la réserve autochtone de Lac-Simon et à Kitcisakik, pour constater directement l'évolution et le succès du projet Jeunes musiciens du monde, ainsi que son impact durable sur la communauté. De plus, une délégation de travailleur.euse.s mexicain.e.s d'ArcelorMittal, membres de Los Mineros et du Front authentique du travail (FAT), a visité le 15 septembre l'usine de la rue Saint-Patrick, et a participé à une rencontre le 16 septembre à Brossard avec des métallos d'installations québécoises d'ArcelorMittal.

L'année 2025 a continué d'être extrêmement difficile partout dans le monde, notamment en raison des nombreuses répercussions liées aux changements climatiques. Il y a eu une forte augmentation des phénomènes naturels dévastateurs, et le FHM a soutenu plusieurs populations touchées. Le Fonds a multiplié les dons au Canada pour soutenir des communautés victimes des feux de forêt, notamment au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador. Plusieurs membres Métallos sont présent.e.s dans les régions minières et forestières dévastées par des incendies.

Le Fonds a contribué à faire en sorte que les Métallos rejoignent un réseau mondial pour exhorter TELUS à respecter ses travailleur.euse.s et leurs droits, notamment en Turquie.

Bon an mal an, le FHM soutient également des banques alimentaires et des organismes communautaires partout au Québec et au Canada. Ainsi, 62 500 $ ont été distribués à 28 organismes québécois en décembre 2024 et en janvier 2025.

## AUTRES MANDATS

Le responsable continue de soutenir des campagnes Centraide du Grand Montréal aux bureaux des Métallos sur l'île de Montréal et dans des milieux de travail Métallos. Il aide aussi à en lancer de nouvelles.

Il siège au comité de francisation de la FTQ et a mobilisé une quinzaine de métallos de partout au Québec pour participer à la 31e rencontre annuelle des comités de francisation de la FTQ, tenue le 18 mars à Montréal. Il a également soutenu diverses campagnes de la FTQ en la matière, ainsi que des formations sur les comités de francisation en entreprise. Il continue d'offrir son aide à des sections locales dans leurs efforts de francisation. Il a contribué à produire le rapport triennal du Syndicat des Métallos concernant la francisation pour l'Office québécois de la langue française (OQLF). Il a participé aux conférences Fernand Daoust les 30 janvier, 19 mars et 1er octobre.

Le responsable siège également comme représentant des Métallos au comité de mobilisation de la FTQ, au comité FTQ sur les états généraux du syndicalisme et au sous-comité sur l'assurance médicaments.

## ACTION POLITIQUE

Une dizaine de métallos ont participé à la journée de rencontres du Congrès du travail (CTC) avec des député.e.s et ministres à Ottawa, le 26 novembre.

## AUTRES IMPLICATIONS ET PARTICIPATIONS

Plusieurs actions, dont des manifestations autant à Montréal qu'à Trois-Rivières et à Québec en lien avec la lutte contre le PL 89 visant à limiter le droit de grève.

- Colloque sur la montée de la droite les 4 et 5 décembre.
- Activités en décembre et en janvier en soutien à la grève des travailleuses du Comfort Inn à Baie-Comeau, dont la distribution de feuillets par plus de 50 métallos devant une vingtaine d'hôtels du groupe Innvest.
- Participation aux lignes de piquetage et actions pendant la grève du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), notamment à Salaberry-de-Valleyfield au début décembre et à Gatineau le 16 décembre.
- Campagne d'appui à la SL 9005 représentant les travailleur.euse.s de la signalisation syndiqué.e.s Métallos, dont le rassemblement du 19 février devant les bureaux de la ministre Guilbault qui a regroupé une centaine de personnes provenant notamment de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ.
- Participation à différentes actions contre Amazon, dont la manifestation du 15 février.
- Visite avec Clairandrée Cauchy et prise de photos dans des usines Métallos, comme General Dynamics à Repentigny, CCR dans l'Est de Montréal et ArcelorMittal à Longueuil, pour un dossier de la revue *Le Métallo* sur les délégué.e.s sociaux et sociales.
- Participation à la rencontre sur les tarifs avec le ministre Champagne et une soixantaine de métallos à Trois-Rivières le 28 février.
- Soutien et participation à l'activité Opération sacoches du comité de la condition féminine des Métallos le 10 mars.
- Rencontre intersyndicale dans la région du Suroît avec la députée et whip du Bloc Québécois Claude DeBellefeuille, pour échanger notamment sur les impacts des tarifs de Trump.
- Participation le 22 mars à une mobilisation nationale à Québec visant à défendre la nature publique d'Hydro-Québec et son rôle en tant que levier pour le développement du Québec.
- Appui lors des journées de grève des officier.ère.s mécanicien.ne.s et de navigation de la SL 9599 à Sorel-Tracy.
- Diverses implications dans la campagne électorale fédérale au printemps.
- 1er et 2 avril : participation à la rencontre des correspondant.e.s à Québec.
- Manifestation devant l'Assemblée nationale contre le PL 89 en avril, en marge du Sommet intersyndical sur la santé et sécurité du travail.
- En SST, mobilisation et participation aux activités du Jour de deuil le 28 avril.
- Mobilisation et participation à la manifestation du 1er mai à Montréal.
- Fête du 1er mai, le 2 mai à Salaberry-de-Valleyfield.
- Mobilisation et participation d'une vingtaine de métallos au Chantier de réflexion sur le travail migrant à Québec les 6 et 7 mai.
- Manifestation le 3 juin contre le PL 101 visant l'amélioration de certaines lois du travail à Québec.
- Appui aux grévistes de la SL 7493 des Poudres métalliques.
- Participation au suivi des résolutions avec les ministres de mars à septembre.
- Participation au forum Jeunes Métallos les 18 et 19 septembre.
- Participation à la grande Marche mondiale des femmes à Québec le 18 octobre.

Le responsable participe aux préparatifs et au déroulement des rencontres régionales et de l'assemblée annuelle. Il contribue au *Traits d'union*, à la revue *Le Métallo*, aux médias sociaux des Métallos, dont la page et le groupe Facebook, ainsi qu'au site Internet. Il agit finalement à titre de photographe des Métallos lors de la plupart des activités et mobilisations des membres.

*Daniel Mallette*

# SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

## PROJET DE LOI 101 : LES CONTRECOUPS DU PROJET DE LOI 59

Faisant suite au projet de loi nº 59, le dépôt attendu, mais redouté, du projet de loi nº 101 a finalement été effectué par le ministre du Travail en mai dernier.

Ce projet de loi omnibus modifie neuf lois et deux règlements en matière de santé et de sécurité du travail, dont la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP) et la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST).

L'aspect le plus notable de ce projet de loi est le délai supplémentaire d'un an accordé par le ministre dans le but de retarder l'entrée en vigueur des mécanismes de prévention, attendus depuis plusieurs décennies et négociés paritairement par un comité mandaté par le conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Rappelons que ce comité avait présenté un projet de règlement adopté par le conseil d'administration de la CNESST, dont le conseil des ministres n'a toujours pas voté l'entrée en vigueur.

Par ailleurs, le projet de loi affaiblit l'application des mécanismes de prévention dans les secteurs publics (éducation, santé et services sociaux), ce qui vient contrecarrer l'un des objectifs majeurs de la campagne Prévention pour tous et toutes.

En plus de participer à la réflexion entourant les dispositions du projet de loi avec notre centrale syndicale ainsi que d'autres organisations communautaires et sociales, nous avons abordé ce point lors des dernières rencontres régionales.

## NÉGOCIER EN SST

En raison des délais engendrés par le projet de loi nº 101, nous avons soutenu les sections locales dans la négociation de clauses de convention collective visant à instaurer ou à améliorer des mécanismes de prévention. Au-delà des délais législatifs, il est primordial que notre action syndicale demeure un phare pour continuer à mettre de la pression sur les employeurs et sur la CNESST.

## DÉCISIONS RÉCENTES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Notre action syndicale se poursuit également devant le Tribunal administratif du travail, où nous avons obtenu plusieurs décisions favorables aux travailleur.euse.s que nous avons représenté.e.s ainsi qu'à leurs familles. En collaboration avec le Service de la santé et de la sécurité, l'équipe de permanent.e.s a représenté plusieurs travailleur.euse.s et les a accompagné.e.s dans leurs démarches devant le Tribunal.

### LE DÉCÈS D'UN TRAVAILLEUR RETRAITÉ DU SECTEUR MINIER RECONNU COMME ÉTANT ATTRIBUÉ À SA SILICOSE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

La conjointe d'un travailleur retraité de la mine Westwood, malheureusement décédé des suites de complications de la silicose dont il était atteint, a pu faire reconnaître son droit à des indemnités de décès.

Dans ce dossier, la CNESST avait refusé de reconnaître le lien entre la silicose dont M. Gaston Clavet était atteint et son décès, puisque la silicose n'était pas indiquée comme cause du décès.

Avec l'aide d'un médecin expert, nous avons assisté la conjointe de M. Clavet pour faire valoir ses droits devant le Tribunal, qui a reconnu que son conjoint était bel et bien décédé des suites de la maladie professionnelle dont il était atteint. Celle-ci a également livré un vibrant plaidoyer en faveur du travail syndical dans ce dossier. Elle a insisté sur l'importance qu'a eue le soutien du Syndicat dans cette démarche émotive et complexe lors de la rencontre régionale du bureau du Nord–Nord-Ouest.

### LYMPHOME NON HODGKINIEN RECONNU COMME MALADIE PROFESSIONNELLE : ARCELORMITTAL SE PLIE À LA DÉCISION EN RÉVISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

L'année dernière, nous vous avions fait part d'une décision importante rendue dans le dossier de M. Dario Mignault, pour laquelle l'employeur avait demandé une révision ou une révocation, un recours interne au Tribunal administratif du travail qui s'apparente à un appel.

À la suite de l'audience dans ce dossier et de l'expiration du délai pour exercer un autre recours, les procédures judiciaires se sont conclues en faveur du travailleur, à son grand soulagement. En effet, le Tribunal administratif du travail siégeant en révision a maintenu la décision rendue initialement.

*Julie Hébert*

# SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉVALUATION DES EMPLOIS

Le Service de l'environnement et de l'évaluation des emplois a eu une bonne année en matière de travaux et de rencontres diverses.

## Environnement

Les effets de la crise climatique continuent à se faire ressentir encore de manière importante cette année : des pluies torrentielles avec des précipitations record en peu de temps ont été enregistrées à plusieurs endroits au Québec. Des records de chaleur ont été battus. Les niveaux de plusieurs cours d'eau ont baissé.

Nous devons agir syndicalement pour protéger nos emplois dans le cadre de la transition inévitable de nos milieux de travail en lien avec les changements climatiques. Les obligations en matière de réduction de gaz à effet de serre et de la pollution forceront inévitablement nos milieux de travail à adapter, voire à changer carrément leurs méthodes de production. Les émissions de gaz à effet de serre et la pollution deviennent de plus en plus un critère à prendre en compte. Dans le futur, on peut s'attendre à l'adoption de législations en ce sens, comme c'est le cas avec la taxe carbone aux frontières de l'Union européenne.

Nous avons participé à plusieurs rencontres et effectué diverses représentations, où nous avons mis de l'avant les priorités suivantes :

- Une transition juste, qui inclut les travailleur.euse.s à tous les niveaux du dialogue sur les changements climatiques.
- L'introduction des principes d'achat local et propre pour que les projets d'investissement, tant publics que privés, aient recours à des matériaux locaux, qui sont généralement moins polluants et dont le transport génère moins de GES.

Nos positions sur la transition juste et l'achat propre ont été reprises lors de rencontres avec les députés, à Ottawa comme à Québec.

Nous avons aussi participé à des rencontres sur notre position pour un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, qui permettrait d'éviter que les entreprises d'ici qui réduisent leurs GES soient défavorisées par rapport à celles situées dans des pays aux réglementations environnementales moins contraignantes.

Sept conventions collectives Métallos ont inclus notre clause type pour un comité de transition juste. Il sera très intéressant d'en voir l'application.

Un comité de transition juste permet aux travailleur.euse.s d'être impliqué.e.s dans les efforts de réduction des GES et de la pollution déployés par l'entreprise, pour veiller à ce que nos emplois soient préservés. Certains employeurs nous contactent pour participer seulement quand ils ont des problèmes de pollution et qu'ils désirent rallier l'opinion publique.

Nous avons aussi participé à plusieurs autres consultations, réunions ou conférences liées à l'environnement.

### COMITÉ ENVIRONNEMENT ET TRANSITION JUSTE DE LA FTQ

Le Service a participé aux réunions du comité Environnement et transition juste de la FTQ ainsi qu'à divers sous-comités, notamment ceux sur le plastique et les garderies.

Nous avons suivi les travaux FTQ sur la préparation de la COP30 et y avons participé. Nous avons aussi suivi les divers travaux sur la mise en place de processus ou de législation en matière de transition juste de l'ONU.

### LABORATOIRES DE TRANSITION JUSTE DE LA FTQ

Nous tentons toujours de trouver des milieux de travail Métallos pour la mise sur pied de laboratoires de transition juste, destinés aux syndicats affiliés à la FTQ. L'objectif est d'accompagner les milieux de travail dans leurs efforts de transition juste par la réduction des gaz à effet de serre (décarbonation) et de la pollution, puis de faire profiter les autres milieux de ces bons coups.

## Évaluation des emplois

Une vingtaine de demandes provenant des sections locales ont été traitées pour l'évaluation des emplois. Il s'agissait notamment de demandes d'information et de soutien avec les outils d'évaluation, de rencontres de comité, de séances de préparation à l'arbitrage et d'arbitrages. Le Service a accompagné deux sections locales qui ont procédé à l'implantation de notre outil d'évaluation des emplois SES.

### MODERNISATION DES OUTILS D'ÉVALUATION DES EMPLOIS MÉTALLOS

Nos outils d'évaluation des emplois (Étude conjointe des salaires [ÉCS-CWS] et Solution efficace et simple [SES]) ont été revus par un comité afin de terminer leur modernisation. Celle-ci fait suite à de nombreuses demandes et résolutions de nos sections locales, autant au District 5 qu'à l'échelle nationale et internationale. Un groupe de travail restreint s'est réuni plusieurs fois au cours des derniers mois pour finaliser les travaux. Il était formé de : Tom Reid, retraité du Bureau national canadien, Shawn Harris, responsable de l'évaluation des emplois au District 3, et Martin L'Abbée, le soussigné et responsable du District 5.

## ÉQUITÉ SALARIALE FÉDÉRALE

En vertu de la *Loi sur l'équité salariale,* l'employeur et les associations de travailleur.euse.s sont conjointement responsables de leur démarche d'équité salariale. La démarche devait être réalisée avant la fin de 2024, mais des sursis ont été accordés dans plusieurs dossiers. Plusieurs actions ont dû être effectuées par le Service : accompagnement de membres de comités, suivi des travaux, interventions sur différents comités. Les employeurs embauchent des entreprises externes afin que l'exercice d'équité salariale leur soit moins coûteux. Ils tentent d'imposer aux syndicats locaux une méthode préfabriquée qui, évidemment, ne donne pas d'augmentation aux travailleur.euse.s à la fin du processus. Une démarche s'est finalement concrétisée, une fois que l'entreprise externe a été écartée par l'employeur. Le comité s'est alors référé à notre Service pour l'expertise en la matière. Malheureusement, *la Loi sur l'équité salariale* fédérale a été appliquée de manière plus souple dans la dernière année. Les employeurs se voient octroyer des délais supplémentaires pour réaliser leurs démarches d'équité salariale, pour diverses raisons souvent futiles. On a aussi vu des décisions rendues sur des plaintes contre l'employeur démontrant bien la complexité de la mise en œuvre d'une telle démarche, le tout sans pénalité.

## ÉQUITÉ SALARIALE AU QUÉBEC

Une douzaine de demandes d'accompagnement ont été traitées : soit pour la vérification du maintien de l'équité salariale, pour une intervention auprès des employeurs, pour l'accompagnement de sections locales ou de membres de comité lors des démarches, ou encore pour le dépôt de possibles plaintes à la CNESST.

*Martin L'Abbée*

# SERVICE DU SOUTIEN AUX TRAVAILLEUR.EUSE.S MIGRANT.E.S

## Besoins permanents, statuts permanents !

Les Métallos continuent d'accorder une réelle importance à la question du travail migrant. Le chargé de projet suit cet enjeu, caractérisé par un recours croissant à une main-d'œuvre temporaire visant à combler des besoins structurels et largement permanents, dans des secteurs de plus en plus nombreux et variés de l'économie.

Au regard des données, on évaluait à 300 000 les titulaires d'un permis valide dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI) et à 73 000 les titulaires d'un permis valide dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), en date du 31 décembre 2024. Force est de constater que l'économie québécoise, face aux défis inédits du vieillissement de sa population et aux diverses turbulences du commerce mondial, dépend de plus en plus d'une force de travail temporaire pour fonctionner et poursuivre sa croissance.

## Ni étranger.ère.s, ni temporaires : uni.e.s et solidaires dans le travail

Cette tendance préoccupe l'ensemble des affilié.e.s de la FTQ et demeure l'objet de discussions au sein du comité sur l'immigration de la centrale syndicale, auquel siège le chargé de projet sur le travail migrant, qui participe aux rencontres régulières de ce comité (six rencontres ont eu lieu l'an dernier).

Le travail de mobilisation et d'éducation en la matière s'est notamment caractérisé par la participation d'une importante délégation de notre syndicat au chantier sur le travail migrant, sur le thème « Ni étranger.ère.s, ni temporaires : uni.e.s par le travail » qui a eu lieu à Québec en mai dernier. Vingt-cinq participant.e.s Métallos de différentes sections locales y étaient.

## Les besoins de nos membres

Par ailleurs, du fait des récentes modifications aux règles d'immigration, le chargé de projet a été maintes fois sollicité sur les enjeux relatifs aux renouvellements des permis de travail, notamment. Il s'agit d'un enjeu déterminant dans nos milieux de travail. Des rencontres de suivi ont eu lieu à cet effet avec plusieurs sections locales. À d'autres occasions, le chargé de projet est venu en appui à des demandes touchant d'autres catégories de travailleur.euse.s à statuts temporaires, dont les étudiant.e.s étranger.ère.s et les demandeur.euse.s d'asile.

## Un rôle moteur

En dépit du fait que le gouvernement fédéral ait récemment resserré de nombreux critères et modalités de déploiement du PTET, les défis fondamentaux de ce programme, au premier titre le permis fermé, demeurent non abordés. Ainsi demeure-t-il impérieux de voir rapidement au respect des droits fondamentaux des travailleur.euse.s temporaires ainsi qu'à la recherche de perspectives viables et durables, dont des voies d'accès simplifiées à la résidence permanente et, à terme, à la pleine citoyenneté.

Les Métallos ont joué un rôle moteur dans l'appel lancé au gouvernement du Québec pour que ce dernier facilite l'accès à la résidence permanente pour les travailleur.euse.s migrant.e.s établi.e.s ici avec des mesures transitoires.

## Nous protéger à notre niveau

En ce qui a trait à l'aspiration à la résidence permanente, le chargé de projet a produit des outils visant à mieux faire connaître les voies à explorer pour les différents profils de travailleur.euse.s présent.e.s dans nos rangs. Un travail de recherche a également été effectué en vue de colliger et d'élaborer des clauses types de convention collective sur différents enjeux relatifs aux travailleur.euse.s migrant.e.s temporaires. Un canevas est disponible, et certains articles ont été soumis à des permanent.e.s syndicaux et syndicales.

## Faire rayonner notre travail

Des membres Métallos sont souvent sollicité.e.s dans le cadre de différents projets de recherche et des états généraux du syndicalisme, et en vue du prochain Congrès de la FTQ. Voilà les retombées des mobilisations Métallos sur cet enjeu. Nous faisons également l'objet de nombreuses sollicitations externes adressées au chargé de projet sur la question par différents syndicats affiliés.

## Notre mot d'ordre !

Le Syndicat des Métallos s'est exprimé à plusieurs reprises sur l'utilité du PTET : notamment pour plusieurs entreprises en région qui ne trouvent pas le personnel nécessaire pour fonctionner.

La position de notre syndicat a toujours consisté à affirmer que ce programme ne doit pas être un modèle d'affaires permanent qui consacre de facto l'existence de deux catégories différentiées de salarié.e.s dans le monde du travail : quand les besoins sont permanents, les statuts doivent l'être aussi !

L'enjeu de l'immigration doit faire partie de notre projet de société. Une vraie réflexion en profondeur s'impose, et elle doit replacer les valeurs d'égalité, de justice et d'inclusion au cœur de notre système. Ces personnes ne viennent pas que pour travailler, elles ont aussi des projets de vie !

*Mouloud Idir*

WWW.METALLOS.ORG